



UNE NOUVELLE STRUCTURE DE FINANCEMENT QUI ASSURE LA PÉRENNITÉ DU RÉSEAU DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE!

UN FINANCEMENT JUSTE ET ÉQUITABLE QUI :

- Permet d'offrir des services de garde de qualité, conformes aux exigences légales et réglementaires;
- Encourage les CPE et les garderies à devenir plus efficaces;
- S'inscrit dans la volonté du gouvernement d'offrir aux familles québécoises une politique familiale généreuse tout en assurant une utilisation judicieuse des fonds publics.



DES AVANTAGES QUI PRENNENT EN COMPTE LES BESOINS DIVERSIFIÉS DES ENFANTS ET DES FAMILLES :

- Indexation du montant attribué pour une saine alimentation des enfants;
- Maintien des allocations existantes pour l'accueil d'enfants ayant des besoins particuliers (enfants handicapés et enfants de milieux défavorisés);
- Bonification de l'allocation pour la garde à horaires non usuels;
- Création de deux nouvelles allocations :
 - Allocation pour les petites installations de 32 places ou moins situées dans des municipalités de moins de 5 000 habitants;
 - Allocation pour la garde à temps partiel.



AVEC LA NOUVELLE STRUCTURE DE FINANCEMENT, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC S'ENGAGE À OFFRIR DE LA STABILITÉ AUX CPE ET AUX GARDERIES JUSQU'EN 2019.



DES ASSISES SOLIDES POUR DES SERVICES DE GARDE DE QUALITÉ

UNE ALLOCATION DE TRANSITION DE 60 M\$

- Allocation non récurrente accordée aux CPE et aux garderies subventionnées pour leur permettre de faire la transition souhaitée vers une plus grande efficacité.
- 410 \$/place pour une garderie et 463 \$/place pour un CPE.



EXEMPLES D'OUTILS D'EFFICENCE :

Logiciels de contrôle de péremption d'aliments ou de médicaments, systèmes de comptabilité et de gestion d'horaire informatique.

UN PARTENARIAT RENOUVÉLÉ AVEC LES ASSOCIATIONS NATIONALES DE SERVICES DE GARDE

Une démonstration du leadership exercé par les associations nationales de services de garde qui travaillent de concert avec le gouvernement pour assurer la pérennité du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité.



**LA NOUVELLE STRUCTURE DE FINANCEMENT ASSURE LA QUALITÉ,
L'EFFICACITÉ, LA STABILITÉ ET LA PÉRENNITÉ DU RÉSEAU, AU BÉNÉFICE
DES PARENTS, DES ENFANTS ET DES SERVICES DE GARDE.**

